

- 5 -

## **QUESTIONS DIVERSES**

5.1 – Outil de planification : le SAGE « Vallée de la Garonne »

5.2 – Coopération transfrontalière : Projet SUD'EAU : Gestion durable et participative de l'eau et des rivières du Sud-ouest européen

# SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE

---

## 5.1 – Outil de planification : le SAGE “Vallée de la Garonne”

---

### RAPPORT

-----

Le Sméag a décidé, par sa délibération n° D08-02/02 du 8 février 2008 de poursuivre la procédure du SAGE « Vallée de la Garonne » en proposant à l'Etat la composition de la CLE et en lançant les études préalables nécessaires à l'état des lieux.

Cette opération a été évaluée à 100 000 € TTC, financée à 50 % par le Sméag et à 50 % par l'Agence de l'eau. D'après les informations que nous a transmises la Diren récemment, il apparaît que les projets liés aux SAGE en Midi-Pyrénées peuvent être financés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel européen « Compétitivité régionale et emploi » (Axe III / Mesure 3 / Sous-mesure 2 / Action 1).

Il est ainsi proposé au Comité syndical de modifier le plan de financement initial de manière à l'élargir au FEDER, tout en restant dans la même enveloppe des 100 000 € TTC. Le nouveau plan de financement permettrait de ramener la part du Sméag à la limite des 20 % de financement sur fonds propres :

- 20 % Sméag
- 30 % FEDER
- 50 % Agence de l'eau Adour-Garonne

Le contenu de la dépense de 100 000 € TTC est détaillé en annexe au projet de délibération.

En cas d'obtention du FEDER, les dépenses économisées sur les fonds propres du Sméag pourrait permettre, lors d'une prochaine décision budgétaire, soit un redéploiement vers d'autres programmes, soit une réduction de l'appel à cotisation des collectivités membres.

Dans l'hypothèse où la demande de financement auprès des services instructeurs de l'Etat n'était pas approuvé, nous reviendrions au plan de financement initial, soit 50 % Sméag et 50 % Agence de l'eau.

**Je vous demande de bien vouloir en délibérer.**

# SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE

---

## 5.1 – Outil de planification : le SAGE “Vallée de la Garonne”

---

### PROJET DE DÉLIBÉRATION

-----

**VU** le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.D.A.G.E.) du bassin Adour - Garonne, en particulier sa mesure F3 et la carte F1,

**VU** l'arrêté inter-préfectoral en date du 24 septembre 2007, délimitant le périmètre du SAGE « Vallée de la Garonne »,

**VU** sa délibération n° D08-02/02 du 8 février 2008, décidant d'engager la procédure SAGE en proposant à l'Etat la composition de la CLE et en lançant les études préalables nécessaires à l'état des lieux,

**VU** le rapport du président,

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL :**

**PREND ACTE** du programme opérationnel « compétitivité régionale et emploi » (2007-2013) qui permet de financer par le FEDER les actions de gestion économe et équitable de l'eau (Axe III / Mesure 3 / Sous-mesure 2 / Action 1), dans lesquelles s'inscrit pleinement le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) « Vallée de la Garonne ».

**DÉCIDE** de modifier le plan de financement adopté dans la délibération du Sméag n° D08-02/02 du 8 février 2008, portant sur le lancement de la procédure SAGE en proposant à l'Etat la composition de la CLE et en lançant les études préalables nécessaires à l'état des lieux.

Le financement de l'opération, d'un coût de 100 000 € TTC, serait ainsi le suivant :

- 20 % Sméag,
- 50 % Agence de l'eau Adour-Garonne,
- 30 % FEDER.

Le détail de la dépense de 100 000 € TTC figure sous forme de tableau en annexe à la présente délibération.

**DÉCIDE** de déposer un dossier type FEDER objectif 2 Midi-Pyrénées et de solliciter 30 000 € de FEDER pour financer la phase d'animation préalable à la constitution de la Commission Locale de l'Eau (CLE) dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE « Vallée de la Garonne ».

**MANDATE** son Président pour signer tout acte et prendre toute décision se rapportant à cette affaire.

DETAIL DE LA DEPENSE ET PROGRAMME DU SAGE "Vallée de la Garonne" 2008					
Activité	Unité	Quantité	Coût unitaire en €	Coût HT en €	Coût TTC en €
Parution de l'arrêté de périmètre dans les journaux locaux	Parution	14	400,00	5 600,00	6 697,60
Réunion de concertation avec les services de l'état et l'AE pour avancement de la CLE	Jour	4	450,00	1 800,00	2 152,80
Préparation de 5 réunions d'animation et de présentation du SAGE: - Identification des zones géographiques cohérentes - Identification des acteurs et des usagers du secteur - Invitation + organisation matérielle de la réunion - Préparation d'une présentation adaptée au contexte - Pré identification des enjeux de chaque secteur	Jour	50	450,00	22 500,00	26 910,00
Animations de 5 réunions. Objectifs des réunions: - Redynamiser la sensibilisation et concertation autour du SAGE "Vallée de la Garonne" - Présentation de l'avancement de la procédure SAGE Garonne et de l'évolution réglementaire - Identifier les leviers et liens locaux pour permettre l'appropriation du SAGE par l'ensemble des acteurs garonnais - Identification de personnalités locales susceptibles d'être membres de la CLE ou de commissions, - Débat et identification des enjeux et priorités locaux, - Identification des enjeux transversaux pour les commissions thématiques	Réunions	5	1 125,00	5 625,00	6 727,50
Rédaction d'un rapport de synthèse des comptes rendu de réunion	Rapport	1	1 350,00	1 350,00	1 614,60
Définition d'une stratégie de composition de la CLE + contact des membres susceptible de faire partie de la CLE + définition d'une "pré-liste" de la CLE	Jour	40	450,00	18 000,00	21 528,00
Synthèse d'une proposition de composition de CLE	Jour	3	450,00	1 350,00	1 614,60
Identification de l'ensemble des données à recueillir pour l'état des lieux	Jour	6	450,00	2 700,00	3 229,20
Recueil de données brutes sur l'ensemble des thématiques et sur les 7 départements: - Contacts des partenaires - Identification des données disponibles - Identification des formats des données et transfert en format cartographiable si possible - Recueil des données	Jour	50	450,00	22 500,00	26 910,00
Synthèse des données manquantes pour l'état des lieux	Jour	5	451,00	2 255,00	2 696,98
<b>TOTAL</b>				<b>83 680,00</b>	<b>100 081,28</b>

*Ces montants seront justifiés soit par une prestation externe soit par une animation interne au Sméag*